

Les Evénements de Russie

Paris, 8 mars.

Les dépêches de Saint-Petersbourg annoncent que M. Golovine, président de la Douma, serait reçu en audience par le tsar très probablement demain et que la prochaine séance de l'assemblée n'aurait conséquemment lieu que vendredi. Or, on télégraphie ce soir de Saint-Petersbourg que cette réception a eu lieu hier.

Sébastopol, 8 mars.

Hier soir, un malfaiteur qui a pu prendre la fuite sans être inquiété a lancé une bombe sur la voiture du général Nepliniéff, commandant de la place. Le général a été blessé aux pieds et le cocher a été contusionné.

Les chevaux ont été estropiés et la voiture mise en miettes.

Saint-Petersbourg, 8 mars.

On assure que M. Stolypine, président du conseil, et M. Golovine, président de la Douma, auraient reçu l'avis de se rendre par train spécial à Tsarskoïé-Sélo pour une audience commune de l'empereur.

On est de plus en plus convaincu ici que les Cadets seront les maîtres de la situation à la Douma, les Polonais ayant adhéré à leur groupe sous la seule réserve de la question agraire. Ils disposent dès maintenant de plus de 150 voix. Les gauches s'efforcent de constituer un bloc sans les Cadets, mais elles paraissent trop divisées pour aboutir.

Paris, 7 Mars

Le correspondant particulier du « Temps » à Saint-Petersbourg dit apprendre de source très sûre qu'à dater d'aujourd'hui les conseils de guerre de campagne cesseront de fonctionner.

Notre confrère reçoit, d'autre part, de Vienne, le télégramme suivant : « Le bruit court que le tsar, dans l'audience accordée hier à M. Golovine, aurait promis de faire cesser les exécutions pour crimes politiques. »

Saint-Petersbourg, 8 mars.

Le bruit court que le général Lunévitch et le prince Dolgorouky auraient été désignés par le tsar pour trancher le différend qui s'est élevé entre les généraux Bilderling et Kaulbars d'une part, et le général Kouropatkine de l'autre, à la suite de la mise en cause par ce dernier de ses subordonnés dans son livre sur la guerre russo-japonaise.

Moscou, 8 mars.

Huit hommes armés, vêtus en étudiants ont pénétré dans les bâtiments de l'Université aujourd'hui, et ont enlevé une somme de 40 à 50.000 roubles crstene dans coffre-fort. Les personnes qui se trouvaient là n'ont pas osé intervenir.

Un inspecteur de police qui s'était mis à la poursuite des voleurs a été tué. On a perdu toute trace des malfaiteurs.

Varsovie, 8 mars.

Cette après-midi, un jeune homme a lancé une bombe dans l'appartement du prince Argutinski, directeur de l'école supérieure du gouvernement. L'explosion a détruit l'appartement du prince. L'individu s'est enfui.

A la même heure, dans le faubourg de Praga, un homme a trouvé une bombe sous une pile de bois. Il a voulu l'examiner, mais la bombe en faisant explosion, le tua.

A la Chambre Belge

Bruxelles, 8 mars.

La discussion de la loi sur le travail dans les mines, qui se poursuit depuis plus d'un an à la Chambre, vient d'être close.

Le vote sur les nombreux amendements déposés aux articles relatifs à la limitation du travail a amené des surprises. Le gouvernement s'est trouvé à quatre reprises en minorité et l'opposition, suivie par une grosse partie de la Droite, a remporté la victoire.

La première défaite du ministère s'est produite à l'occasion d'un amendement de M. Bernaert disant qu'à défaut de texte légal, le gouvernement fixera par voie d'arrêté royal la durée de la journée du travail dans les mines. Cette proposition a été adoptée malgré l'opposition du gouvernement par 79 voix contre 46.

Dès ce moment, l'agitation devint extrême. La Gauche accueillit ce vote par de longs applaudissements qui redoublèrent encore lorsque le président proclama le résultat du vote sur un second amendement disant que la durée du travail dans les mines, descente et remonte comprises ne pourra excéder dix heures. De nouveau le gouvernement se trouvait en minorité.

Mais on la défaite du ministère devint complète, c'est dans l'adoption d'un dernier amendement proposé par un membre de la Droite, et décidant que la durée du travail pour les ouvriers de l'abatage ne pourra pas dépasser huit heures.

On peut dire que nul ne s'attendait à un tel résultat. Le gouvernement était parvenu à faire admettre, il y a quelques jours, la nomination d'une commission mixte composée de parlementaires, d'industriels et d'ingénieurs, qui aurait à examiner la question de la limitation du travail et à faire un rapport au plus tôt. A la suite du vote d'aujourd'hui, cette enquête n'a plus sa raison d'être. A la séance de la Chambre, l'avis de tous les députés était que la crise devenait certaine et déjà on se livrait au petit jeu des combinaisons ministérielles.

Les ministres se sont réunis aussitôt en conseil dans une des salles de la Chambre. A cette réunion assistaient M. Weoste, chef de la Droite, et M. Devolder, ministre d'Etat catholique.

Qu'est-il sorti de ces délibérations? Nul ne le sait encore. A aucun des membres du cabinet n'a voulu faire de déclarations à ce sujet.

L'Anniversaire de Courrières

Paris, 8 mars.

La date de dimanche prochain marque le premier anniversaire de la terrible catastrophe de Courrières.

Le syndicat des mineurs du Pas-de-Calais, qui préside M. Basy, député, a décidé de célébrer cet anniversaire douloureux par une grande manifestation, qui aura lieu en même temps, à onze heures du matin, aux cimetières de Sallaumines, de Noyelles-sous-Lens et de Billy-Montigny.

Les différentes sections du syndicat sont convoquées à chacun de ces cimetières. A onze heures, toutes les sections en masse se réuniront au cimetière de Méricourt-Corons, où sont ensevelies les victimes non reconnues de la catastrophe. Le conseil d'administration du syndicat adresse à ce propos aux mineurs un appel signé de tous les membres de ce conseil, MM. Basy et Lamendin en tête.

Nous détachons de cet appel les passages suivants :
« Les différents sections du syndicat sont convoquées à chacun de ces cimetières. A onze heures, toutes les sections en masse se réuniront au cimetière de Méricourt-Corons, où sont ensevelies les victimes non reconnues de la catastrophe. Le conseil d'administration du syndicat adresse à ce propos aux mineurs un appel signé de tous les membres de ce conseil, MM. Basy et Lamendin en tête. Nous détachons de cet appel les passages suivants :

Cette manifestation doit revêtir le caractère imposant qu'il convient aux grandes journées de deuil ouvrier. Nous devons en outre montrer par les concours unanimes de tous les mineurs du bassin, que si nous nous oublions rien de ce qui nous a fait souffrir et que si nous sommes aussi de plus en plus disposés à mettre un terme aux horribles humaines dont les Compagnies nous offrent trop souvent le spectacle. Le triste anniversaire de Courrières coïncide avec le dimanche jour de repos. Tous vous serez libres, tous vous devez prendre place derrière le drapeau de votre section et vous vous rendez à l'endroit qui vous a été assigné. Ce n'est pas une délégation qui doit assister à cette cérémonie, c'est la section tout entière. Il faut qu'auprès des silos de Noyelles-sous-Lens, Sallaumines, etc., les quatre-vingt sections de vieux syndicat a et ses vingt-mille adhérents se trouvent réunis.

Incidents de Grève

Briançon, 8 mars.

Une grande partie des ouvriers grévistes des usines de la schappe s'est jointe ce matin avec les ouvriers non grévistes et tous ont parcouru les rues de la ville, drapeau jaune en tête, en demandant la reprise du travail.

Une centaine de grévistes avec le drapeau rouge les suivaient en demandant la reconnaissance du syndicat que l'administration de l'usine a refusée. Prés de l'usine, manifestants et contre-manifestants se sont rencontrés et pendant près d'une heure se sont injuriés. Grâce à la police et à la gendarmerie il ne s'est produit aucun désordre, mais l'on appréhende pour demain, car tous les ouvriers doivent venir retirer leurs livrets et les non-grévistes vont recevoir une dernière indemnité de chômage.

De part et d'autre les femmes sont surtout très surexcitées.

L'Election de Villefranche contestée

Villefranche, 8 mars.

Nous apprenons que M. Joannès Auray, conseiller municipal à Villefranche, candidat aux dernières élections au Conseil général, vient d'adresser un pourvoi au Conseil d'Etat tendant à faire annuler l'élection de M. Victor Vermorel, proclamé un peu trop hâtivement par la commission cantonale. En effet, une grande partie des bulletins annulés par les bureaux et qui étaient favorables à M. Auray n'ont pas été annexés aux procès-verbaux, ainsi que l'exige la loi. Le chiffre des bulletins contestés et ainsi disparus diminuait d'autant le nombre de voix nécessaires à M. Vermorel pour être élu. Le ballottage était donc certain.

Mais la commission cantonale ayant conclu, sans plus ample examen, à la validité de l'élection, c'est au Conseil d'Etat à se prononcer sur un cas de nullité indiscutable d'après la loi et les précédents.

Jusqu'à nouvel ordre, M. Vermorel ne peut donc se vanter qu'il est conseiller général « in partibus » du canton de Villefranche.

Tarif Douaniers Américains

Cologne, 5 mars.

La « Gazette de Cologne » publie un télégramme de Washington disant que le gouvernement des Etats-Unis a abandonné tout espoir de trouver

de nouvelles concessions de tarifs douaniers à offrir à la France pour éviter l'application du tarif maximum français aux produits américains.

La situation douanière en ce qui concerne la France est semblable à celle dans laquelle on se trouve vis-à-vis de l'Allemagne. Les deux gouvernements européens sont tenus au courant des embarras du gouvernement américain par leurs ambassades à Washington.

Le seul moyen de sauvegarder les intérêts commerciaux américains en France et en Allemagne, ce serait que le Congrès américain consentit à approuver les tarifs respectifs de ces deux pays.

L'Hygiène des Casernes

Paris, 8 mars.

La commission consultative d'hygiène et d'épidémiologie militaire s'est réunie au ministère de la guerre sous la présidence de M. le docteur Roux. Elle arrêtera les bases devant servir à l'établissement d'un projet déterminant les améliorations à apporter dans les casernes actuels.

Alliance Anglo-Italienne

Londres, 8 mars.

On télégraphie de Rome au « Daily Chronicle » que le « mattino » de Naples publie une dépêche de son correspondant de Londres, qui déclare qu'une alliance secrète est conclue entre l'Italie et l'Angleterre. Cette alliance, dit-on, vise tous les événements intéressant la Méditerranée, ainsi que les problèmes relatifs à l'influence européenne au nord de l'Afrique. Si des complications se produisaient, les obligations de l'Italie en vertu de la Triple-Alliance se aient subordonnées à celles de l'alliance avec la Grande-Bretagne.

La participation directe de la Grande-Bretagne à la politique continentale a déjà occasionné d'ailleurs une modification importante du texte même de la convention de la Triple-Alliance. La clause hypothétique relative à une guerre d'agression contre la France est actuellement effacée. En Orient, d's désordres pourraient résulter bientôt de la mort de l'empereur François-Joseph et du sultan de Turquie. Ceci entraînerait une action concertée entre les ministères de la marine italienne et anglaise comme entre l'amiral Fourrier et le ministre anglais de la marine. Cette convention, ajoute-t-on, reste indépendante de l'entente cordiale.

ODYSSEE DE ROMANICHELS

Genève, 8 mars.

Aucun fait ne peut mieux faire saisir la nécessité de l'intervention des pouvoirs publics contre l'envahissement des romanichels que la pitoyable odyssee d'une nombreuse caravane de tziganes, qui était refoulée hier de la frontière vaudoise dans le canton de Fribourg.

Cette caravane, forte d'une quarantaine de personnes, hommes, femmes et enfants, préoccupe depuis plusieurs mois les autorités cantonales et fédérales.

Plus que les autres pays, la Suisse est envahie par des bandes de romanichels.

Aucun exemple n'est typique comme celui de la caravane dont je viens de parler. Il y a quelques mois, elle fut repoussée de Suisse vers la frontière autrichienne, où les autorités de ce pays refusèrent de la laisser passer.

La caravane, sous la surveillance des autorités locales suisses, remonta le Rhin jusqu'à Constance, puis à Shaffhouse, et c'est vainement que,

cantonnée, elle essaya de franchir la frontière.

Elle ne fut pas plus heureuse du côté de Bâle; la tentative échoua encore, tant vers la frontière allemande que vers la frontière française.

Entre temps, les gouvernements cantonaux intéressés échangeaient leurs vues, et au camp tzigane la détresse devenait grande. Des femmes malades et des enfants presque nus apitoyaient la population des lieux traversés.

Récemment, la bande était réexpédiée dans le canton de Vaud. Afin de s'en débarrasser, on essaya de diriger la caravane sur Vevey, pour, de là, être refoulée en Savoie.

Durant cinq jours, les gendarmes d'Oron, de Palezieux et de Lausanne montèrent la garde autour du camp des romanichels, alors que les gendarmes fribourgeois barraient la frontière cantonale.

Finalement, hier, d'après des instructions supérieures, la caravane était conduite à Morat.

Plusieurs mois de pérégrinations, travers les cantons, ceux-ci en restent donc encore affligés. Le Conseil fédéral s'est préoccupé de cette situation anormale.

Mais ce n'est pas seulement des déprédations ou des actes de piraterie des bandes de bohémiens qu'il faut se soucier, mais aussi des moyens de s'en débarrasser.

Dans les milieux fédéraux, on estime que, seule, une entente internationale pourrait extirper le mal. Le Conseil fédéral a-t-il fait des ouvertures officielles à un gouvernement étranger? Je le crois.

Toutefois, s'il n'en était rien, je reste convaincu que toute proposition de ce genre, seule efficace, serait accueillie avec empressement à Berne.

LA VARIOLE

Dunkerque, 8 mars.

Un nouveau cas suspect de variole a été constaté sur l'économie de l'hôpital. Le malade a été mis en observation.

L'interne Feuillet est reparti pour Auvergniers. Il a été remplacé par le docteur Laux, également interne des hôpitaux de Paris. Le docteur Feuillet a donné de bonnes nouvelles des malades du bastion 25.

On continue à vacciner à Dunkerque et aux environs.

On parle beaucoup de l'épidémie de variole noire qui sévit, en ce moment, sur la Côte d'Azur et à Dunkerque; il ne semble cependant pas qu'il faille s'affrayer outre mesure de ces foyers épidémiques.

On a, du reste, envoyé sur place des princes de la science étudier les mesures prophylactiques à prendre. Le professeur Chantemesse s'est rendu à Dunkerque, et nous avons appris, de sa haute compétence, que le meilleur moyen de se préserver de la variole est... de se faire vacciner.

Comme Jenner avait déjà préconisé ce procédé en 1775 et que, depuis, tous les médecins furent de cet avis, on peut affirmer que ce moyen est le bon. La variole noire n'est pas, en effet, comme certaines personnes le pensent, une maladie spéciale, indépendante de la variole ordinaire. C'est tout simplement une variole qui donne lieu à des hémorragies, comme pourrait le faire une fièvre typhoïde ou tout autre maladie infectieuse.

Mais, dans la variole, indépendamment des hémorragies internes, on peut voir les pustules se remplir de sang et, rapprochées les unes des autres, donner à la peau une teinte noirâtre qui a donné le nom à cette maladie.

Les hémorragies peuvent même se produire avant le début de l'éruption, c'est alors que l'on appelle la variole hémorragique, d'emblée, la forme la plus dangereuse, et qui peut entraîner rapidement la mort. C'est une épidémie de ce genre qui frappa Paris en 1870-71.

Plusieurs fois déjà, au cours des siècles précédents, des épidémies de ce genre furent si naïves.

La variole, dont on ne connaît du reste pas encore le microbe, n'est pas une affection récente; si les Grecs et les Romains semblent l'avoir ignorée, il est certain, néanmoins, qu'elle existait en Europe dès les temps les plus reculés.

En Italie, sa première apparition daterait de trois mille ans.

De tous temps, les médecins se sont occupés de combattre le fléau, qui, aujourd'hui encore, fait de grands ravages parmi certains peuples comme les Peaux-Rouges, les nègres, et est à l'état endémique en Indo-Chine.

Autrefois, on ratiquait préventivement la variolesation. Les Brahmes, en Chine et aux Indes, parcourent les pays à certaines époques, ils soumettaient les sujets à un régime sévère, puis leur introduisaient sous la peau des fils imprégnés de virus varioleux.

Les Caucasiens, jaloux de leur beauté, employaient également ce moyen, qui, du Caucase gagnait l'Egypte, où il est encore employé. Lady Montagne l'introduisit à Londres, où il fut en vigueur jusqu'en 1796. Jenner, à cette époque, ayant remarqué que les vaches qui, en traçant les champs avaient gagné des pustules de cowpox, étaient indemnes de petite vérole, dirigea ses recherches de ce côté et découvrit le vaccin.

Ce procédé fut admis en France en 1801.

Dans certains pays, comme l'Angleterre, l'Allemagne, etc., la vaccination est obligatoire et le nombre des cas de variole est dix fois moindre que chez nous.

A l'heure actuelle, on peut presque dire que celui-la seul qui le veut bien est atteint de variole.

VICHY-QUINA APÉRITIF HYGIÉNIQUE PRÉPARÉ AUX SELS DE VICHY-ÉTAT

Chronique Locale

Mouvement des Eaux

Du 8 mars 1907

VOLUME D'EAU EXISTANT DANS LES BARRAGES	678.310
Pas du Rivot (10 42)	247.750
Gauche d'Enfer (23.48)	430.560
Eau distribuée par jour	
Pour l'alimentation	32.500
Pour les usiniers	2.160
Débits des sources et du Furan	43.040
Gain fait dans les réservoirs	8.390

La Mort de l'Ingénieur Raymond

Les obsèques de l'ingénieur Raymond (Georges), gendre du préfet de police, et fils de M. Raymond, sénateur de la Loire, seront célébrées demain samedi, à onze heures du matin, à Notre Dame, à Paris.

Selon les volontés du défunt, la famille prie les amis de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

Les discours seront prononcés sous le porche de l'église, à l'issue de la cérémonie.

L'inhumation aura lieu le lendemain au cimetière de Montbrison, dans le caveau de famille.

Bonne Capture

Le service de la sûreté vient de signaler une fois de plus en arrêtant un trio peu recommandable.

Ce sont les nommés : Marius Moine, 27 ans, manœuvre, sans domicile fixe ; Antoine Gamet, 21 ans, manœuvre, 76, rue du Puy, et la fille Marie Reion, 18 ans, sans profession, même adresse.

Le trio est inculpé d'un vol de mouchoirs, avec effraction, commis ces jours derniers, au préjudice du sieur

FEUILLETON DU STEPHANOIS

Le Courrier de Lyon

par Marc MARIO

XXXVII

L'ATTAQUE DE LA MALLE-POSTE

SUITE

A quelque distance, un petit pont servait à la communication d'un petit chemin qui venait s'amorcer sur la route. Derrière eux, dans le bois, une clairière. C'était l'endroit dit « le Closeau ».

A deux cents pas en avant, Durochat aperçut un mouchoir blanc pendu à l'un des arbres qui bordaient la route. C'était le signal convenu. Ce mouchoir, qu'il remarqua seul, lui désigna l'endroit choisi par ses complices. Il se prépara.

Il dégagea par un mouvement naturel le haut de la lame de son sabre, afin de pouvoir le tirer plus facilement, et il saisit son poignard. Soudain, un bruit se fit. Des sabres au clair luisaient dans l'obscurité. Un groupe d'hommes se précipita.

Les chevaux ont été laissés dans le bois, attachés à des arbres, la tête enveloppée dans des couvertures, pour s'assurer de leur immobilité et de leur silence.

Des cris retentirent.

Au moment où l'on se précipite, lorsque Dubosc crie à ses trois acolytes : « Hardi ! Nous y sommes ! Courriol te saisit par le bras. »

Tu sais ce que tu m'as promis ? lui dit-il pâle et vert comme un cadavre.

— Quoi donc ? questionna durement le bandit.

— On ne tuera pas ?

— Tu m'embêtes ! marche ! lui répondit durement Dubosc.

Et tous quatre, à pied, se précipitent sur la voiture.

Le postillon, le malheureux Bérgrolles prêt à l'attaque qu'il avait pressentie, retient ses chevaux. Il tire son sabre et saisit un de ses pistolets.

Courriol et Vidal, le grand Lyonnais, se jettent à la tête des chevaux. Ils les saisissent par les brides.

Dubost et Roussy fondent sur le postillon.

Durochat saisit le courrier à la gorge et, de la main droite, brandissant son poignard, il l'en frappe à plusieurs

reprises. Le malheureux Excoffon est si brutalement surpris qu'il ne peut pas se défendre. Il pousse un cri... tombe mort, et l'assassin frappe toujours.

Bérgrolles, au contraire, défend chèrement sa vie. Il essaie de tirer un coup de pistolet. L'arme ne part pas. Il saisit son sabre et frappe à outrance. Il comprend que sa vie est en grand danger. Il se défend avec désespoir, avec rage. Mais les bandits sont nombreux et forts. Dubosc et Roussy le criblent de coups. D'un coup de sabre asséné avec vigueur, Dubosc lui fend le crâne.

Courriol est surmené. La vue du sang, le bruit de la lutte le grise. Il ne sait plus ce qu'il fait. La peur du crime et du chatiment le saisit et l'affoie. Il agit maintenant avec la même vigueur que les autres. Avec Vidal, entraîne les chevaux et la voiture dans le bois jusqu'à une clairière que l'on a vue d'avance.

Le malheureux postillon perd son sang par ses nombreuses blessures mais il crie et se défend toujours. Dubosc lui a abattu la main droite d'un second coup de sabre. Roussy qui frappe en enragé, le hache de coups. Il faut empêcher le sang de se répandre sur la route.

On arrive dans le bois, Bérgrolles succombe et son cadavre chaud et pantelant roule sur l'herbe ensanglantée. On le laisse là. Durochat et Vidal saisissent le corps d'Excoffon et le traînent jusqu'au pont de Pouilly. Ils le laissent là, sous l'arche, au milieu des ajoncs et des mousses. Ils y jettent tout ce qui les encombre. Dubosc a saisi les clefs de la caisse qui forme l'arrière-train de la voiture. En homme pratique, habitué au crime, il a pris les papiers du courrier. Parmi ceux-ci se trouve la feuille qui contient l'état des valeurs et des objets confiés à sa garde. Rien n'échappera.

On défonce plutôt qu'on ouvre la malle-poste. On jette tous les paquets sur l'herbe. Que leur importent les lettres ? C'est l'argent et les valeurs que ces bandits désirent. On éventre les paquets de correspondance ; on les fouille pour voir s'ils ne contiennent pas des valeurs.

Courriol fait l'appel de tous les articles sur la feuille du courrier. Il pose sur chaque ligne son doigt couvert de sang qu'il a reçu dans la lutte, et laisse à chaque place une empreinte sangnolente. Mais sa voix est mal assurée. Sa main gauche, qui tient la lanterne

de la voiture pour l'éclairer, tremble. Il songe à la lettre du marquis de Courdray.

Les quatre bandits reconnaissent les objets au fur et à mesure. On entasse les valeurs, les mandats, les promesses et les inscriptions. On met à part le numéraire et les bijoux. Il y a près de seize mille francs en or et en argent dix mille francs pour le compte du Trésor, et le reste envoyé par des particuliers. On trouve près de huit millions en assignats.

La vue de l'or et des valeurs semble griser les assassins. On arrive aux lettres envoyées à la poste de Lyon. Elles sont dans un paquet fermé par de larges cachets de cire rouge. Durochat l'éventre comme les autres. Les lettres roulent sur le sol verdoyant et ensanglanté.

On trie les objets contenant des fonds. Mais Courriol ne perd pas de vue cette liasse de lettres.

Enfin, la reconnaissance est terminée. Les bandits ramassent l'or, l'argent et les valeurs. Ils en font deux petits paquets que l'on réunira au moyen d'une ficelle et que l'on mettra sur le devant de la selle du cheval de Dubosc. Le partage s'effectuera à l'Hotel de la

Paix. Le plus urgent est de rentrer à Paris avant le jour.

Courriol profite du moment où les autres sont ainsi occupés. Il s'approche des lettres éparées sur le gazon. Il reconnaît celles de Lyon, qu'il n'a pas perdues de vues. Les recherches ne sont pas longues.

Une longue enveloppe apparaît. Elle porte la suscription indiquée :

Au citoyen Joanny Bellenave, Rentier, Rue Mercière, 15, à Lyon.

Le misérable la prend et la fait disparaître sous son gilet. Mais Dubosc l'a vu. Son mouvement lui inspire un soupçon, et il se promet de surveiller Courriol.

Enfin, tout est prêt pour le départ. Chaque bandit reprend son cheval. Durochat prend celui que le postillon ne montait pas, car l'autre est couvert de sang. On s'éloigne précipitamment. Il s'agit de prendre des chemins détournés pour éviter de passer par Lieur-saint et par Mongeron. Les bandits se dirigent du côté de l'Yerres.

(A suivre)